



المركز التونسي للإقتصاد
Observatoire Tunisien de l'Economie

briefing paper | n°9

Inégalités et Fiscalité en Afrique du Nord

Observatoire Tunisien de l'Economie

14/01/2020

www.economie-tunisie.org

Sommaire

- I. Introduction
- II. Analyse des inégalités de revenu en Afrique du Nord
- III. Structure des inégalités en Afrique du Nord
- IV. Inégalités extrêmes en Afrique du Nord
- V. Redistribution fiscale et sociale en Afrique du Nord
- VI. L'effet redistributif des politiques fiscales et sociales
- VII. Conclusion
- VIII. Bibliographie
- IX. Annexes

Introduction

Quelle est la situation des inégalités de revenu en Afrique du Nord ? La question des inégalités de revenu est une question prioritaire pour de nombreux pays à travers le monde. En effet, la crise de 2008 n'ayant pas servi de leçon au capitalisme financier, les inégalités n'ont fait que s'exacerber depuis pour aboutir aux révolutions arabes en 2011 dans un premier temps puis en occident avec le mouvement Occupy Wall Street qui a été le premier mouvement social à pointer du doigt les 1% les plus riches. Une dizaine d'années après, force est de constater que les analyses chiffrées sur les inégalités de revenu dans la région nord-africaine ont été très rares. Cette situation s'explique principalement par le manque d'informations pertinentes permettant d'évaluer ces inégalités. Certains pays ne récoltent pas d'informations à ce sujet tandis que la majorité, aidés par certaines institutions financières internationales, réalisent leurs enquêtes uniquement sur la consommation des ménages et non sur leurs revenus¹. Cependant, une analyse des inégalités sur la consommation masque substantiellement les inégalités étant donné que les riches consomment proportionnellement moins par rapport aux pauvres, tandis que les pauvres sont souvent contraints à s'endetter pour pouvoir subvenir à leurs besoins et pallier au manque de revenus.

Pour pallier à ces insuffisances, plusieurs travaux ont été menés afin de construire des bases de données homogènes permettant une analyse cohérente des inégalités dans la région. Dans le cadre de cette étude, nous allons nous baser sur les travaux du World Inequality Database (WID) créé en janvier 2011 par les équipes de Piketty. Plus spécifiquement, nous allons utiliser dans un premier temps la base de données sur les inégalités en Afrique créée pour la première fois en Octobre 2019 par les équipes du WID². Ces données nous permettront ainsi d'analyser la structure des inégalités et des inégalités extrêmes pour les pays d'Afrique du Nord, notamment le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte. Dans un second temps, nous tenterons d'analyser ces inégalités au regard des efforts effectués pour les réduire et notamment à travers les effets redistributifs des politiques fiscales et sociales de ces pays. Pour ce faire, nous allons nous baser notamment sur les derniers travaux du Standardized World Income Inequality Database (SWIID) de Harvard³. Enfin, nous essaierons d'analyser les spécificités de chaque modèle de réduction des inégalités en Afrique du Nord.

Chafik Ben Rouine

Head of Quantitative
Research

chafik.benrouine@economie-tunisie.org



¹ Ben Rouine, C., 2015, 'Regional inequality caused strong protest' NPAID (voir l'exemple de la Tunisie que nous avons étudié).

² Chancel C., Cogneau D., Gethin A., Myczkowski A., 2019, "How large are African inequalities? Towards Distributional National Accounts in Africa, 1990-2017", WID.world Working Paper 2019/13

³ Solt F., 2019, «The Standardized World Income Inequality Database, Version 8», <https://doi.org/10.7910/DVN/LM4QWF>, Harvard Dataverse, V3

I. Analyse des inégalités de revenu en Afrique du Nord

Les économies des pays d'Afrique du Nord sont assez diverses avec l'Algérie et la Libye très riches en ressources naturelles, le Maroc et la Tunisie qui ont adopté un modèle similaire d'attraction des industries européennes tandis que l'Égypte se tient entre les deux modèles. De plus, les modes de gouvernance de ces pays diffèrent fondamentalement du fait d'un héritage colonial assez différent entre d'un côté un héritage colonial français pour le Maroc, l'Algérie et la Tunisie et de l'autre côté un héritage colonial anglais pour l'Égypte et un mode de gouvernance traditionnel pour la Libye. Dans ces conditions, l'analyse des inégalités est d'autant plus intéressante que les modes de gouvernance et les conditions économiques et sociales sont assez diversifiés en Afrique du Nord.

Les données du WID, qui servent de base à notre analyse, ont été construites à partir des enquêtes administratives, des données fiscales ainsi que des comptes nationaux. Elles reposent sur des transformations importantes, notamment lors du passage des données de consommation à des données de revenu. De ce fait, et étant donné que ces données sont encore très récentes, les conclusions de notre analyse doivent être prises avec précaution et seront susceptibles d'évoluer dans le futur à mesure que la qualité des données se renforcera. La structure des inégalités est mesurée en part de revenu national avant taxes et se décompose en trois groupes : le Bottom 50 qui correspond à la classe des pauvres et regroupe les cinq déciles de 0 à 50 ; le Middle 40 qui correspond à la classe moyenne et qui regroupe les quatre déciles de 50 à 90 ; le Top 10 qui correspond à la classe des riches et qui regroupe le décile de 90 à 100. A titre de comparaison, nous présentons les résultats des études effectuées par le WID au niveau international afin de pouvoir comparer avec l'Afrique du Nord (Figure 1). Comme le montre la figure 1, il n'y a qu'en Europe et en Chine où la classe moyenne (Middle 40) détient la plus grande part du revenu national, tandis qu'au Moyen-Orient, les plus riches détiennent la plus grande part.

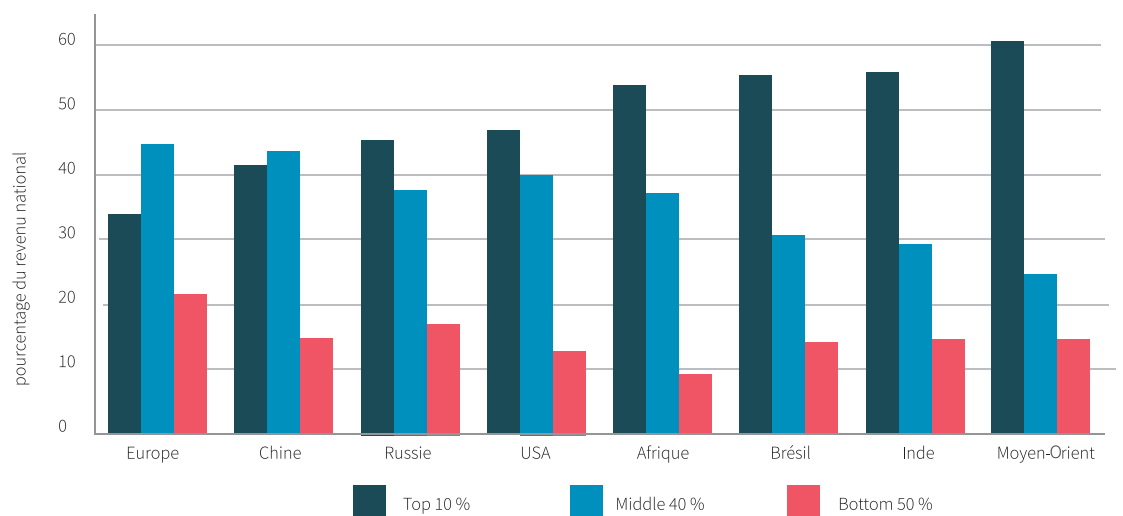


Figure 1 : Structure des inégalités dans le monde.

Source: WID WP2019/13

II. Structure des inégalités en Afrique du Nord

En Afrique du Nord, les résultats sont contrastés (voir Figure 2). D'un côté, nous avons l'Algérie et la Tunisie qui se rapprochent des modèles européens et chinois où la classe moyenne (Middle 40) détient une part plus grande que la classe riche (Top 10) avec une différence plus nette en Algérie. D'un autre côté, la Libye, l'Égypte et le Maroc se rapprochent plutôt du modèle russe en termes de structure des inégalités avec une particularité pour le Maroc où les pauvres détiennent une part beaucoup moins importante que les deux autres pays mais cette part ne descend pas au-dessous des 10% comme sur la totalité du continent africain. Dans les cinq pays d'Afrique du Nord, la classe riche ne dépasse pas les 50% du revenu national comme c'est le cas sur la totalité du continent africain et au Moyen-Orient malgré le fait que l'Afrique du Nord est à la croisée de l'Afrique et du Moyen-Orient. Avec une classe moyenne qui détient plus de 35% du revenu national, nous sommes loin du modèle moyen oriental. Tandis qu'avec une classe pauvre qui détient entre 15 et 20% du revenu national, nous ne sommes pas proche du modèle africain. Ces résultats justifient le fait d'analyser l'Afrique du Nord comme une particularité qui se distingue des ensembles dans lequel on l'inscrit généralement (que ce soit l'ensemble africain ou la région MENA).

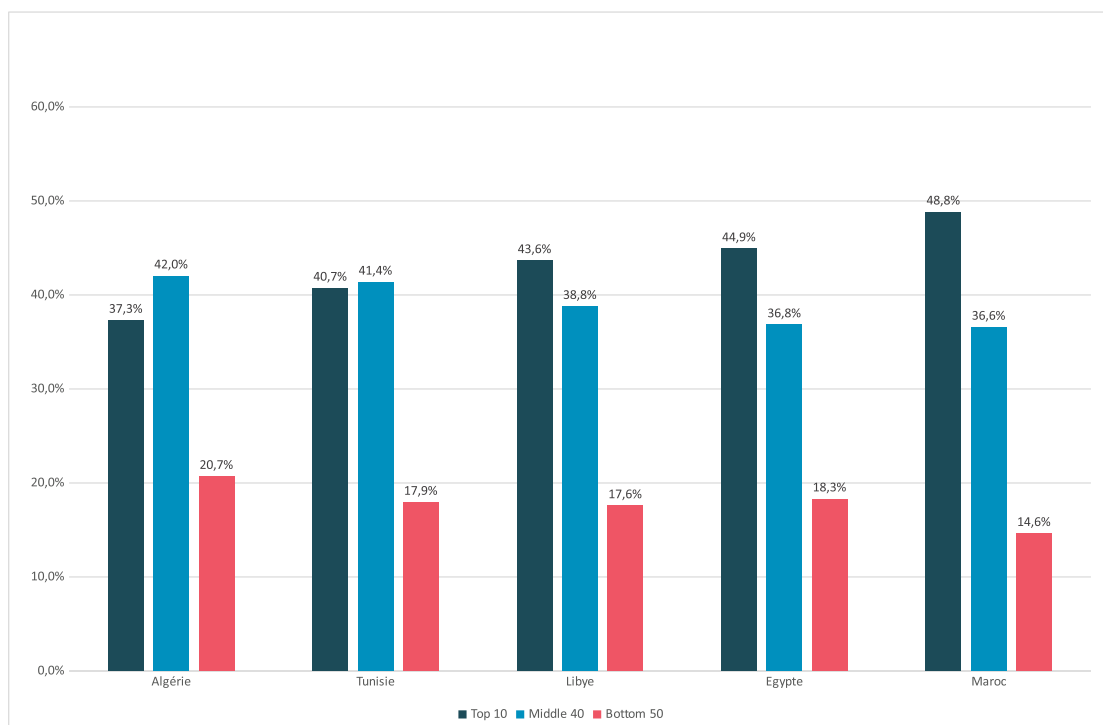


Figure 2 : Part du revenu national en Afrique du Nord en 2017.

Source : WID

Ainsi il apparaît que l'Algérie est le pays le moins inégalitaire en Afrique du Nord tandis que le Maroc est le pays le plus inégalitaire. Sur le plan historique, dès 1998 en Algérie la part détenue par la classe moyenne dépassait celle détenue par les plus riches, alors qu'il a fallu attendre 2014 en Tunisie pour que ce soit le cas (voir Annexe 1).

Un effort redistributif conséquent a été fourni par ces deux pays étant donné que la part des 10% les plus riches dépassait les 50% du revenu national avant les années 90 tandis qu'elle dépasse à peine les 40% de nos jours. Pour la Tunisie, il est intéressant de noter que la stagnation des parts de la classe moyenne et de celle de la classe riche correspond aux décennies d'ajustement structurel⁴ (décennie 1990-2000 et 2010-2017) tandis que les réductions d'inégalités ont plutôt eu lieu en dehors de ces décennies. Il en est de même pour l'Égypte où les inégalités ont

⁴ La période d'ajustement structurel couvre la période sous accord avec le FMI ainsi que la période de libéralisation dans le cadre des accords de libre-échange avec l'Union Européenne qui font suite à la période sous accord avec le FMI.

fortement augmenté durant les années d'ajustement structurel dans la deuxième moitié des années 90. On voit également apparaître une tendance à l'augmentation des inégalités en Egypte entre 2012 et 2015. Au Maroc, la plus forte augmentation des inégalités a eu lieu entre les années 1998 et 2007 alors que le pays n'était pas sous ajustement structurel mais était plutôt entré dans un processus d'intégration structurel avec l'Union Européenne dans le cadre des accords d'association. Une légère baisse des inégalités a eu lieu entre les années 2007 et 2013 pour le Maroc. Enfin pour la Libye, il n'y a pas eu d'évolution historique majeure si ce n'est à partir de 2012 où une inflexion vers un creusement des inégalités apparaît⁵.

⁵ Même si cette inflexion pourrait s'expliquer par la guerre que subit la Libye depuis cette date, le manque de données en Libye ne permet pas de conclure sur l'évolution des inégalités dans ce pays en pleine guerre.

III. Inégalités extrêmes en Afrique du Nord

Une autre manière d'analyser les inégalités est d'adopter une approche selon ce que nous pouvons appeler les inégalités extrêmes. C'est l'approche qui avait été adoptée par le mouvement social Occupy Wall Street et qui depuis a été adoptée par l'ONG internationale Oxfam et qui consiste à se focaliser sur les 1% les plus riches. Il s'agit alors de comparer quelle part du revenu national détiennent les 1% les plus riches (Top 1) par rapport aux plus pauvres (Bottom 50). En Afrique du Nord, nous pouvons observer un contraste frappant d'un point de vue des inégalités extrêmes (voir Figure 3). Bien qu'il puisse y avoir des imperfections liées à la qualité des données, surtout lorsque nous analysons la tranche des 1% les plus riches, celle où il est le plus difficile d'avoir des données précises, cette figure permet de faire ressortir des disparités de profil en termes d'inégalités extrêmes dans la région. En effet, d'un côté le Maroc est le seul pays de la région où les 1% les plus riches détiennent plus de revenus que les 50% les plus pauvres du pays. De l'autre côté de la frontière en Algérie, la classe pauvre (Bottom 50) détient plus de deux fois plus de revenus que les 1% les plus riches du pays. En Egypte, il est intéressant de noter que d'un côté les 1% les plus riches détiennent une part plus grande qu'en Libye ou en Tunisie, mais de l'autre côté la classe pauvre détient également une part plus importante que pour ces deux pays.

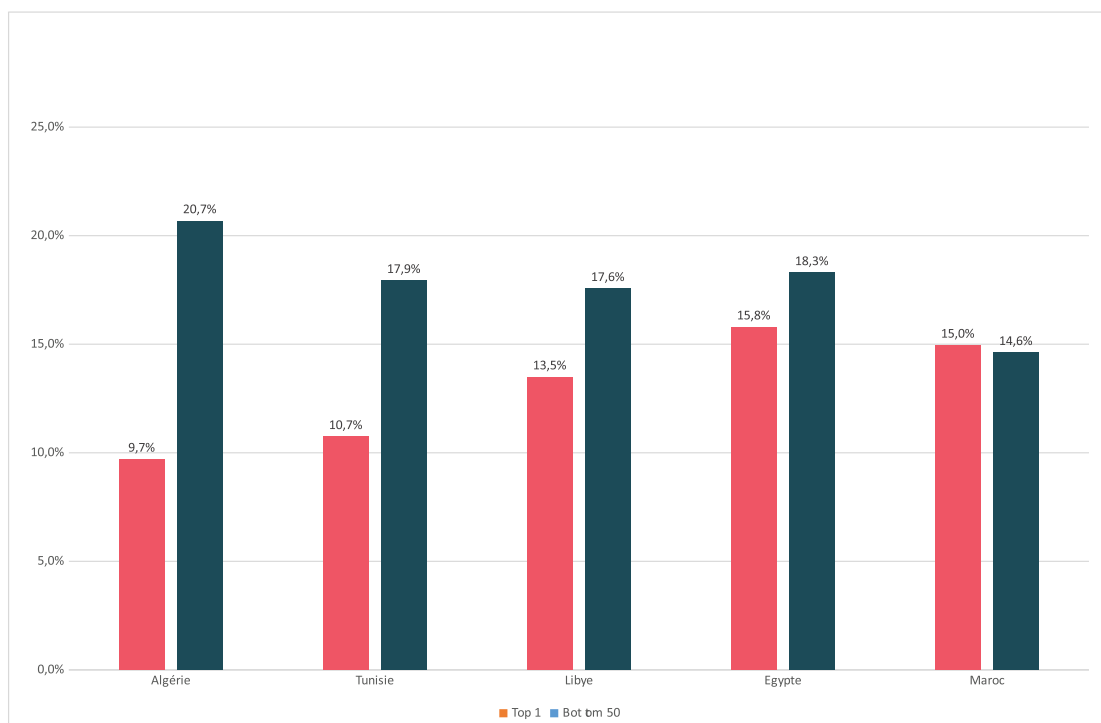


Figure 3 : Part des revenus détenus par les 1% les plus riches Vs 50% les plus pauvres en 2017.

Source : WID

Il est intéressant également de se pencher sur l'évolution historique des inégalités extrêmes en Afrique du Nord (voir Annexe 2).

Nous pouvons voir apparaître trois groupes distincts. Le premier groupe rassemble l'Algérie et la Tunisie où les inégalités extrêmes ont été fortement réduites avec une part des 1% des plus riches qui étaient autour de 20 % et une part des plus pauvres autour de 13-14% à la fin des années 80. La part des 1% les plus riches est passée en dessous de celle des plus pauvres en 1992 pour l'Algérie et en 2002 pour la Tunisie. C'est le seul groupe où la tendance des inégalités extrêmes a été inversée. Le deuxième groupe rassemble l'Egypte et la Libye où les inégalités extrêmes n'ont pas fortement évolué mais où la part des plus pauvres a toujours été supérieure de plusieurs points à celle des 1% les plus riches. Enfin le dernier groupe concerne le Maroc où à l'inverse de l'Egypte et de la Libye, la part des 1% les plus riches a toujours été supérieure à celle des plus pauvres avec un pic en 2007 où les plus riches détenaient 20% du revenu national contre seulement 14% pour les plus pauvres.

Après avoir décrit la situation des inégalités et inégalités extrêmes en Afrique du Nord, nous allons à présent nous intéresser aux efforts de réduction des inégalités dans chacun des pays. Dans la deuxième partie de cette étude, nous allons plus particulièrement nous intéresser aux effets redistributifs des politiques fiscales et sociales sur la réduction des inégalités.

IV. Redistribution fiscale et sociale en Afrique du Nord

Quelles sont les politiques redistributives mises en place par les pays d'Afrique du Nord pour réduire les inégalités ? De manière générale, nous pouvons distinguer deux types de politiques de redistribution des revenus. D'un côté, une fiscalité progressive sur les revenus permet de jouer un rôle essentiel dans la redistribution des revenus et constitue ainsi un outil indispensable pour réduire les inégalités. De l'autre côté, une politique sociale à travers des transferts sociaux (chômage, retraite, santé, etc.) permet également de réduire efficacement les inégalités. Cependant, ces deux leviers n'agissent pas de la même manière sur la réduction des inégalités. En effet, les travaux de recherche⁶ ont montré que la progressivité de l'impôt sur le revenu agit sur les inégalités principalement « par le haut » en réduisant les revenus des plus riches tandis que les transferts sociaux agissent sur les inégalités principalement « par le bas » en transférant des prestations aux plus pauvres (voir Figure 4). En France, par exemple, l'institut national de statistiques (INSEE) calcule tous les ans la contribution de ces deux leviers à la réduction des inégalités et les derniers chiffres de 2019⁷ démontrent que les transferts sociaux (appelés prestations) contribuent à 63,4 % à la réduction des inégalités tandis que la fiscalité (principalement l'impôt sur le revenu) contribue à hauteur de 36,6% à la réduction des inégalités.

⁶ Zemmour, M., Guillaud, E. & Amoureux, V. (2019). Prendre aux riches ou donner aux pauvres ? Les sources de la redistribution monétaire selon les pays. *Regards*, 55(1), 157-169. doi:10.3917/regar.055.0157.

⁷ Insee Références, édition 2019 - Fiches - Niveaux de vie et redistribution

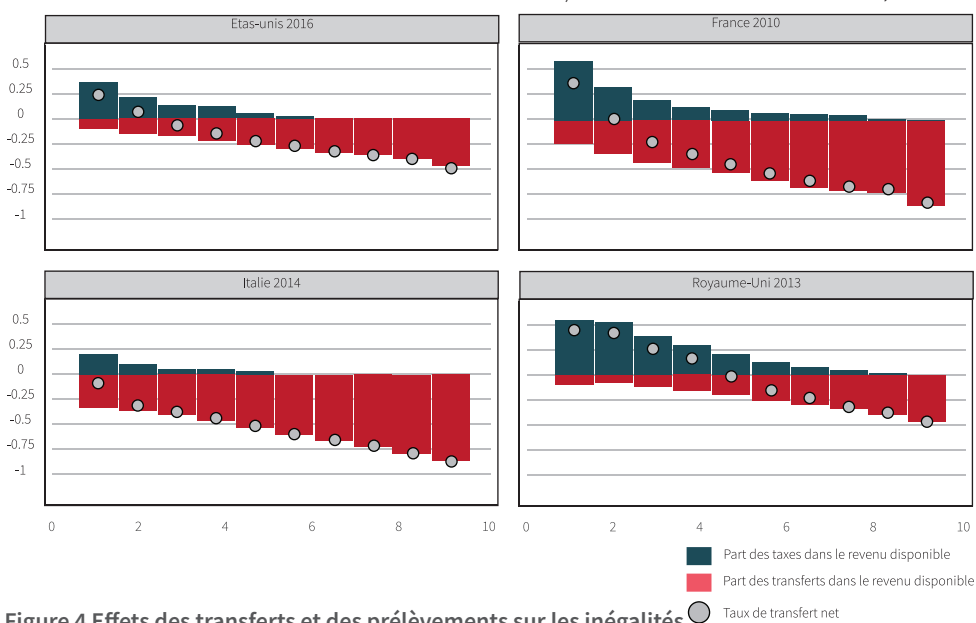


Figure 4 Effets des transferts et des prélèvements sur les inégalités.

Source : Zemmour & Al. (2019)

Lecture:
Le taux de transfert et de prélèvement (montant des transferts (es prélèvements) rapporté au revenu disponible). Les points noirs correspondent au taux de transfert net (transfert - prélèvement). Dans tous les pays, le taux de transfert décroît avec le revenu, et est particulièrement important en bas de la distribution, tandis que le taux de prélèvement est progressif.

Pour l'Afrique du Nord, il est encore difficile d'obtenir des résultats aussi fins par manque de données produites par les instituts nationaux de statistiques. Il est tout de même possible de présenter une analyse préliminaire des efforts de réduction des inégalités pour ces pays en analysant l'évolution de la structure des inégalités et des inégalités extrêmes, de la progressivité des impôts sur le revenu, et enfin de l'effet redistributif des politiques fiscales et sociales sur les inégalités.

V. La progressivité de l'impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu des personnes physiques permet, lorsqu'il est progressif, de transférer les revenus des personnes les plus riches vers les personnes moins riches à travers l'action de l'Etat. Comme l'ont montré les travaux d'Alvaro, Atkinson, Piketty et Saez⁸, le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu joue un rôle primordial pour réduire la part des 1% les plus riches. Un nombre de tranches élevé, spécifiquement pour les salaires élevés, permet également d'opérer une redistribution plus progressive. De plus en plus de pays exonèrent la première tranche afin de ne pas faire peser l'effort de redistribution sur les plus modestes qui sont la cible de cette redistribution. En Afrique du Nord, la structure du barème de l'impôt est assez disparate (voir Tableau 1). La plupart des pays disposent d'un impôt sur le revenu progressif avec un nombre de tranches compris entre 4 et 6 à l'exception de la Libye dont le barème n'a que deux tranches et qu'il est difficile de qualifier de progressif. De même, tous les pays à l'exception de la Libye exonèrent la première tranche qui correspond aux revenus les plus modestes. Enfin, le taux marginal supérieur fait ressortir un groupe de pays, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, avec un taux assez élevé de 38% pour le premier et de 35% pour les deux autres. De l'autre côté, l'Egypte dispose d'un taux marginal supérieur beaucoup plus faible à hauteur de 22,5% tandis que la Libye se rapproche plus d'un barème d'impôt proportionnel que d'un barème progressif avec un taux marginal supérieur de 10%.

⁸ Facundo Alvaredo & Anthony B. Atkinson & Thomas Piketty & Emmanuel Saez, 2013. «The Top 1 Percent in International and Historical Perspective», *Journal of Economic Perspectives*, American Economic Association, vol. 27(3), pages 3-20, Summer.

Barème 2019	Nombre de tranches	Taux marginal supérieur	Tranche exonérée
Maroc	6	38 %	Oui
Algérie	4	35%	Oui
Tunisie	5	35 %	Oui
Libye	2	10%	Non
Egypte	5	22,5%	Oui

Tableau 1 : Le barème de l'impôt sur le revenu en Afrique du Nord en 2019.

Source : PWC

En reprenant la thèse selon laquelle le taux marginal supérieur permet une meilleure redistribution et notamment à partir de la part des 1% les plus riches, nous pouvons comparer ces taux avec l'évolution de la part des 1% les plus riches dans les pays d'Afrique du Nord (voir Annexe 2). Il est remarquable de noter qu'avec des taux marginaux assez faibles, la part des 1% les plus riches en Libye et en Egypte n'a que très peu évolué. Une tentative d'augmentation du taux marginal supérieur en Egypte durant la présidence de Morsi a par la suite été abandonnée⁹. De l'autre côté, avec un taux marginal supérieur de 35%, l'Algérie et la Tunisie ont réussi à faire baisser drastiquement la part des 1% les plus riches qui se situe autour de 10% pour les deux pays en 2017.

⁹ Sherif N, Ghannam O., (2018) 'Rise and fall of fiscal justice after January's Revolution'. ANND, Social Justice Platform, Egyptian Center For Economic and Social Rights.

Le cas du Maroc est un peu particulier. Le Maroc est le seul pays de la région où les 1% les plus riches détiennent historiquement plus de revenu que les 50% les plus pauvres (Bottom 50) et c'est également le pays où le taux marginal supérieur est le plus élevé et où le barème dispose du plus grand nombre de tranches dans la région. A première vue, cela va à l'encontre de l'idée selon laquelle plus le taux marginal supérieur est élevé et plus la part des 1% les plus riches va diminuer. Comment expliquer cette contradiction au Maroc ? Un premier élément à prendre en compte vient du fait que, selon Oxfam, cette forte inégalité se situe en amont avec une répartition des revenus de 30% pour le travail contre 60% pour le capital et pour laquelle « le Maroc fait partie des pays les plus inégalitaires sur cette question »¹⁰. Un autre élément apporté par Oxfam concerne le fait qu'« en 2018, trois milliardaires marocains les plus riches détenaient à eux seuls 4,5 milliards de dollars »¹¹. Ces faits devraient orienter la recherche non pas uniquement sur les 1% les plus riches mais sur une base plus restreinte (0,1%, 0,01% ou 0,001% les plus riches) afin de comprendre les dynamiques inégalitaires au Maroc et y inclure également une analyse du patrimoine et non plus uniquement des revenus afin d'expliquer l'incapacité du barème fiscal à réduire les inégalités par le haut comme c'est le cas en Algérie et en Tunisie.

¹⁰ *Un Maroc égalitaire, une taxation juste*, Oxfam, 2019, p14.

¹¹ *Ibid.*, p2

VI. L'effet redistributif des politiques fiscales et sociales

Comme nous l'avons vu précédemment, la réduction des inégalités s'opère par le haut via un impôt sur le revenu progressif et par le bas via les transferts sociaux dans le cadre d'une politique de protection sociale. Une récente étude¹² de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a chiffré les dépenses de protection sociale pour les pays d'Afrique en pourcentage du PIB (voir Figure 5). Pour ce qui concerne les pays d'Afrique du Nord, nous observons que l'Egypte est le pays qui dépense le plus en terme de protection sociale autour de 10% de son PIB loin devant les autres pays africains. La Tunisie est le cinquième pays d'Afrique avec des dépenses de protection sociale de 6,2% puis viennent ensuite l'Algérie, le Maroc et la Libye avec des dépenses de protection sociale respectivement de 4,8%, 4,5% et 4,4%. Ces chiffres expliquent en grande partie pourquoi en Egypte la classe pauvre (Bottom 50) détient une part assez élevée avec 18,3% du revenu national en 2017.

¹² *World Social Protection Report 2017-19: Universal social protection to achieve the Sustainable Development Goals*, International Labour Office – Geneva: ILO, 2017

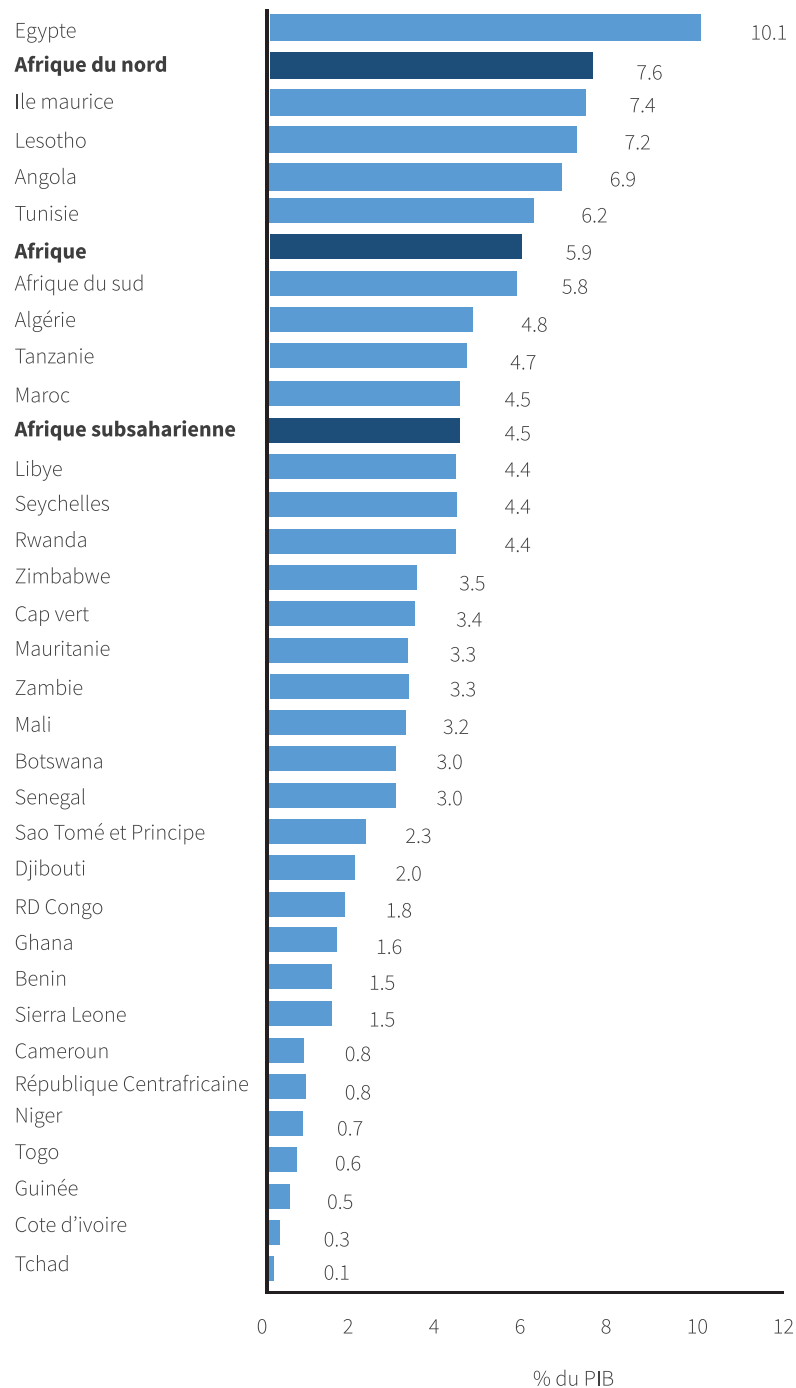


Figure 5: Dépenses en protection sociale en pourcentage du PIB en Afrique.

Source : OIT

Afin de pouvoir estimer l'effort redistributif des politiques fiscales et sociales, nous avons utilisé la base de données SWIID qui permet de rassembler les données sur l'indice de Gini¹³ avant et après taxes et transferts. En calculant la différence entre l'indice de Gini avant et après taxes et transferts nous pouvons ainsi mesurer l'effort redistributif de ces politiques et leur impact sur la mesure des inégalités (voir Figure 6). La base de données SWIID ne permet pas de séparer les taxes et les transferts et l'effort redistributif devra donc être mesuré globalement et analysé séparément à la lumière des éléments que nous avons discutés précédemment.

¹³ L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée.

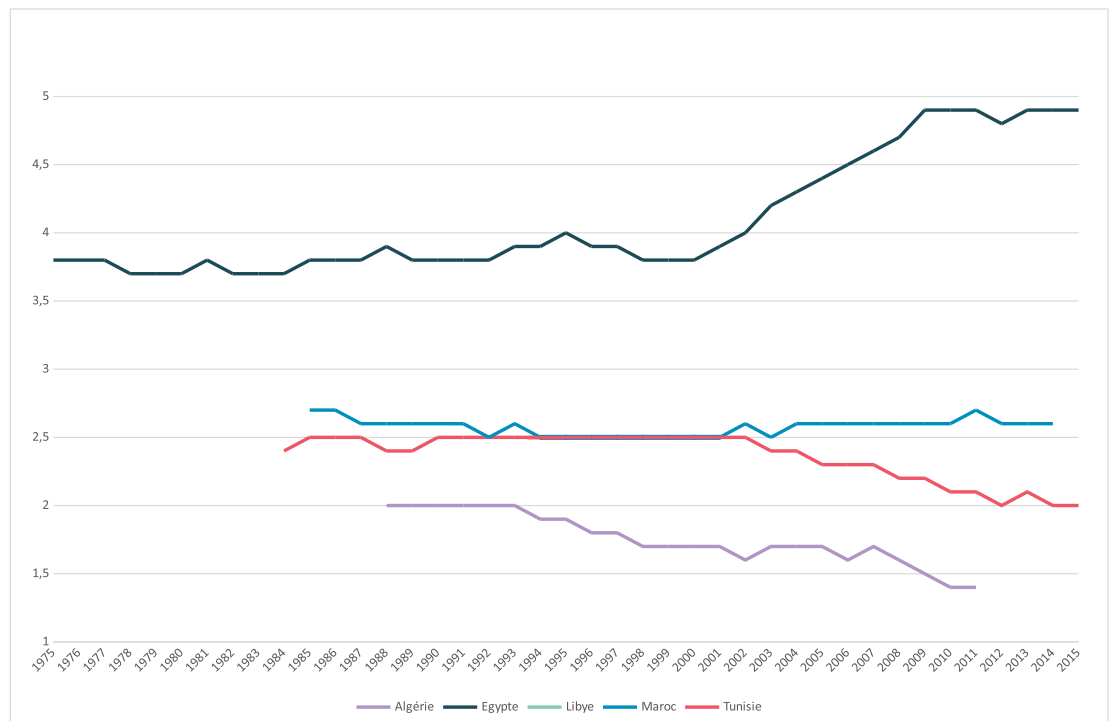


Figure 6: Effet redistributif des politiques fiscales et sociales sur l'indice de Gini.

Source : SWIID

Notons que nous n'avons qu'une seule mesure pour la Libye en 2003 avec un effet positif de 1,2 points sur l'indice de Gini. Nous observons que l'effort redistributif le plus conséquent est fourni par l'Egypte avec une différence entre l'indice de Gini avant et après taxes et transferts qui était entre 3,5 et 4 points jusqu'au début des années 2000 puis s'est accru pour atteindre presque 5 points entre 2010 et 2015. Au vu de la structure du barème de l'impôt sur le revenu en Egypte et des chiffres de l'OIT, il apparaît évident que la stratégie de l'Egypte a plutôt été de réduire les inégalités par le bas à travers une protection sociale substantielle (transferts). Néanmoins, comme le montre la figure 7, cet effort conséquent n'a pas été suffisant pour réduire les inégalités en Egypte. Bien au contraire, nous pouvons observer que l'indice de Gini n'a cessé d'augmenter en Egypte durant la période où son effort était constant entre 1975 et 2000 et ce n'est que lorsque l'effort a augmenté drastiquement que l'augmentation de l'indice de Gini a été plus faible. Cependant, malgré tous ces efforts, les inégalités n'ont quasiment jamais baissé en Egypte, mis à part entre 2012 et 2015.

Pour le Maroc, nous observons un effort redistributif à peu près constant avec une différence entre l'indice de Gini avant et après taxes et transferts qui tourne aux alentours de 2,5 points. Une légère augmentation de l'effort redistributif est apparue en 2003 mais celle-ci correspondait également à une légère augmentation de l'indice de Gini avant taxes et transferts comme le montre la figure 7. D'après la structure du barème de l'impôt et les chiffres de l'OIT, l'effort redistributif du Maroc lie à la fois une réduction des inégalités par le haut (impôt progressif) et par le bas (transferts sociaux) avec un effort relativement plus conséquent par le haut (taux marginal supérieur le plus élevé de la région) comparé aux autres pays de la région. Cependant, au vu de la structure des inégalités et de l'évolution de l'indice de Gini, cet effort n'est jusqu'à présent pas suffisant pour réduire les inégalités au Maroc.

Pour l'Algérie et la Tunisie, nous observons des tendances similaires. Pour la Tunisie, l'effort redistributif mesuré par la différence entre l'indice de Gini avant et après taxes et transferts était supérieur ou égal à celui du Maroc jusqu'en 2002 puis cet effort a commencé à diminuer à mesure que l'indice de Gini diminuait. La même tendance est observée en Algérie avec un effort redistributif plus faible que celui de la Tunisie

mais en parallèle avec un indice de Gini plus faible. Il est assez remarquable de noter que, pour les cas de la Tunisie et de l'Algérie, l'effort redistributif a diminué au même moment où la part des 1% les plus riches est passé en dessous de celle des 50% les plus pauvres, respectivement en 2002 et 1993. Au vu de leur barème des impôts sur le revenu et des chiffres de l'OIT sur la protection sociale, il apparaît que l'Algérie et la Tunisie ont adopté une stratégie de réduction des inégalités par le haut (impôt progressif) et par le bas (transferts) à la mesure de leurs inégalités (l'effort en Tunisie étant plus élevé car les inégalités sont plus élevées qu'en Algérie). Dans les deux cas, la stratégie est plutôt réussie puisque les deux pays ont réduit leur indice de Gini avant taxes et transferts (voir figure 7) et ont actuellement une structure des inégalités proche de celles des pays européens et de la Chine où la classe moyenne (Middle 40) détient la plus grande part des revenus.

Enfin, pour ce qui concerne la Libye, nous n'avons pas assez de données pour évaluer les tendances historiques. Cependant, avec un indice de Gini avant taxes et transferts de 34,8 et un effort redistributif de 1,2 points en 2003, il apparaît que selon cet indice, la Libye était en 2003 le pays le plus égalitaire et celui qui fournissait le plus faible effort redistributif. Du fait de la structure de son barème et des chiffres de l'OIT, la Libye a adopté une stratégie quasiment exclusive de réduction des inégalités par le bas avec un barème de l'impôt quasiment proportionnel.

Il ressort de tous ces chiffres, que l'effort redistributif des pays d'Afrique du Nord est d'autant plus grand que les inégalités dans ce pays sont fortes et que pour les deux pays où les inégalités sont les plus fortes, l'Egypte et le Maroc, ces efforts ont été insuffisants pour réduire les inégalités.

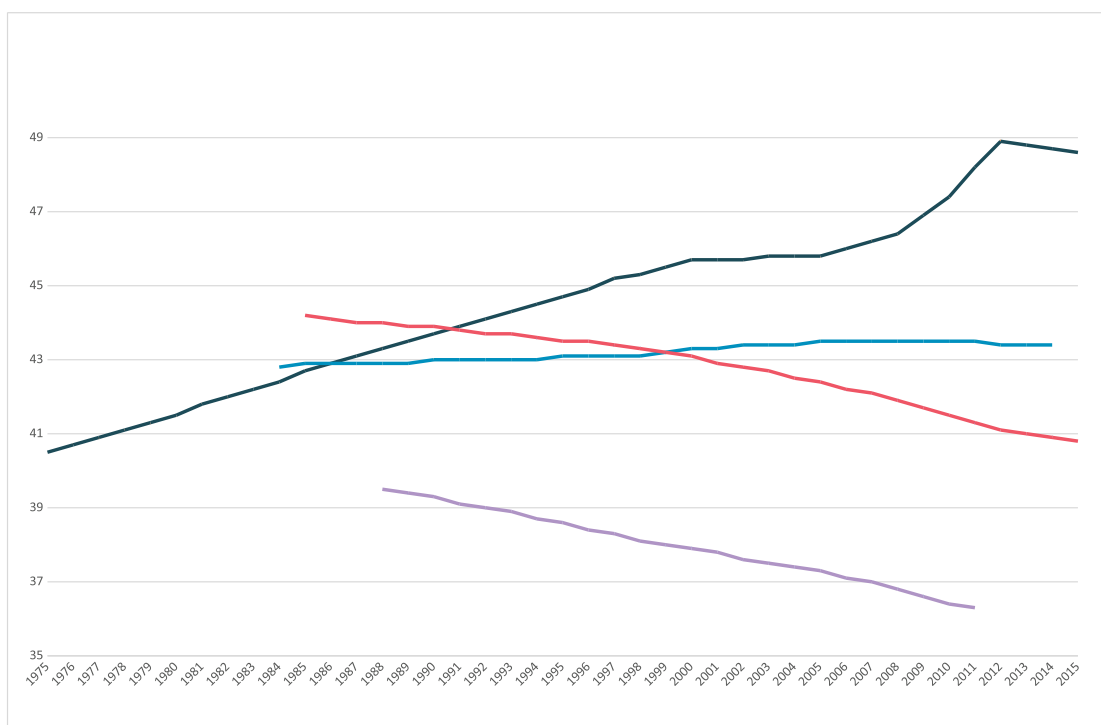


Figure 7: Indice de Gini avant taxes et transferts en Afrique du Nord.

Source : SWIID

Conclusion

Bien qu'une analyse des pays d'Afrique du Nord séparément de la région MENA ou du continent africain se justifie du fait de la structure des inégalités de ces pays, à l'intérieur de cette région il est difficile de trouver un modèle nord-africain en termes d'inégalités. En effet, il n'y a que l'Algérie et la Tunisie qui peuvent être regroupés selon un même modèle que ce soit en termes de structure des inégalités ou de stratégie de réduction de ces inégalités. En effet, les deux pays ont une structure proche de celle de l'Europe et de la Chine où la classe moyenne détient la plus grande part du revenu national et ont adopté une stratégie similaire alliant une réduction des inégalités par le haut avec un impôt sur le revenu progressif (avec le même taux marginal supérieur de 35%) et une réduction par le bas à travers une protection sociale pour les populations les plus vulnérables. De son côté, la Libye est un pays assez égalitaire avec un indice de Gini le plus faible de la région où l'effort de redistribution à travers des politiques fiscales et sociales est assez faible en comparaison aux autres pays de la région. Une des explications provient probablement d'une forte redistribution de la rente pétrolière à des fins politiques dans le pays mais le manque de données sur la Libye ne permet pas de produire des conclusions définitives. De l'autre côté, l'Egypte et le Maroc sont assez proches sur certains aspects mais différent sur d'autres. Les deux pays sont les plus inégalitaires dans la région mais avec des inégalités extrêmes très fortes au Maroc notamment la part des 1% les plus riches qui demeurent toujours supérieure à celle des 50% les plus pauvres, ce qui n'a jamais été le cas en Egypte. Les deux pays sont ceux qui réalisent l'effort redistributif le plus fort dans la région mais sans que cela ne fasse baisser les inégalités dans leur pays respectif. L'Egypte a adopté une stratégie de réduction des inégalités par le bas à travers une politique généreuse de protection sociale envers les plus pauvres. Cependant, l'indice de Gini de l'Egypte n'a cessé d'augmenter marquant l'insuffisance de la stratégie de réduction des inégalités adoptée. De son côté, le Maroc a adopté une stratégie proche de celle de l'Algérie et de la Tunisie mais sans que cela ne fasse baisser son indice de Gini. Cette stratégie a permis au Maroc de ne pas voir son indice de Gini augmenter comme en Egypte, notamment à travers un impôt sur le revenu plus progressif, mais les inégalités extrêmes sont tellement fortes au Maroc que cette stratégie est insuffisante pour faire baisser les inégalités. Tandis que l'Algérie, la Tunisie et la Libye sont sur la bonne voie en termes d'inégalités, l'Egypte gagnerait à renforcer la réduction des inégalités par le haut à travers un impôt sur le revenu plus progressif dans les tranches supérieures, et le Maroc gagnerait de son côté à réduire les inégalités extrêmes à travers une politique plus proactive envers les 1% les plus riches.

Bibliographie

Alvaredo, Facundo, Anthony B. Atkinson, Thomas Piketty, et Emmanuel Saez. 2013. « The Top 1 Percent in International and Historical Perspective ». *Journal of Economic Perspectives* 27 (3): 3-20.

« ANND - Report on Taxes and Social Justice in the Arab Countries ». s. d. <http://www.annd.org/english/itemId.php?itemId=599>.

« Chancel et al. - Towards Distributional National Accounts in Africa.pdf ». s. d. <https://wid.world/document/cgm2019-full-paper/>.

Chancel, Lucas, Denis Cogneau, Amory Gethin, et Alix Myczkowski. s. d. « Towards Distributional National Accounts in Africa », 73.

« Inequality_Watch-IIa.pdf ». s. d. https://folkehjelp.no/files/Inequality-Watch/Inequality_Watch-IIa.pdf.

« Revenu disponible brut et pouvoir d'achat des ménages – France, portrait social | Insee ». s. d. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238365?sommaire=4238781>.

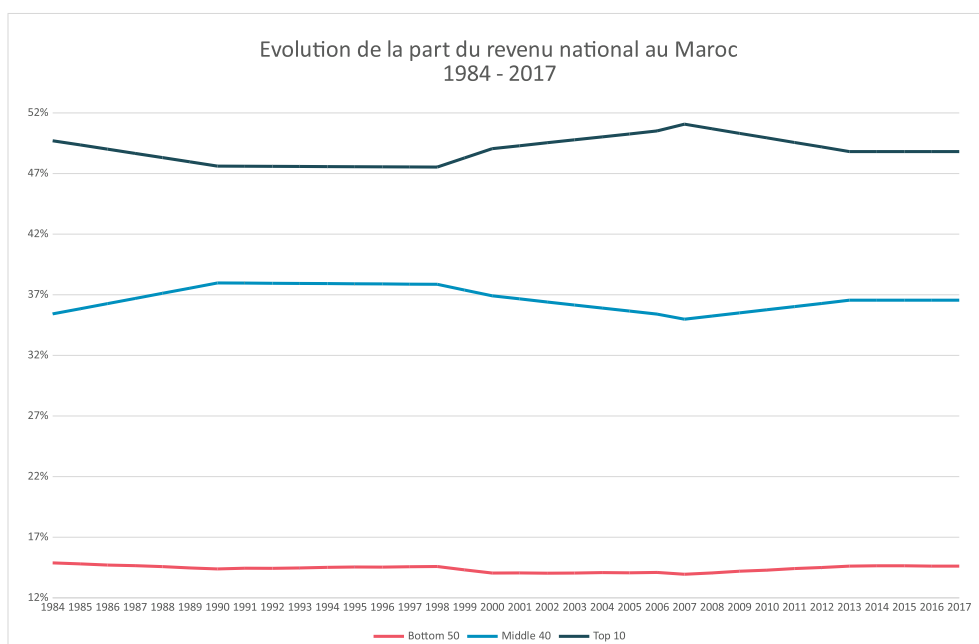
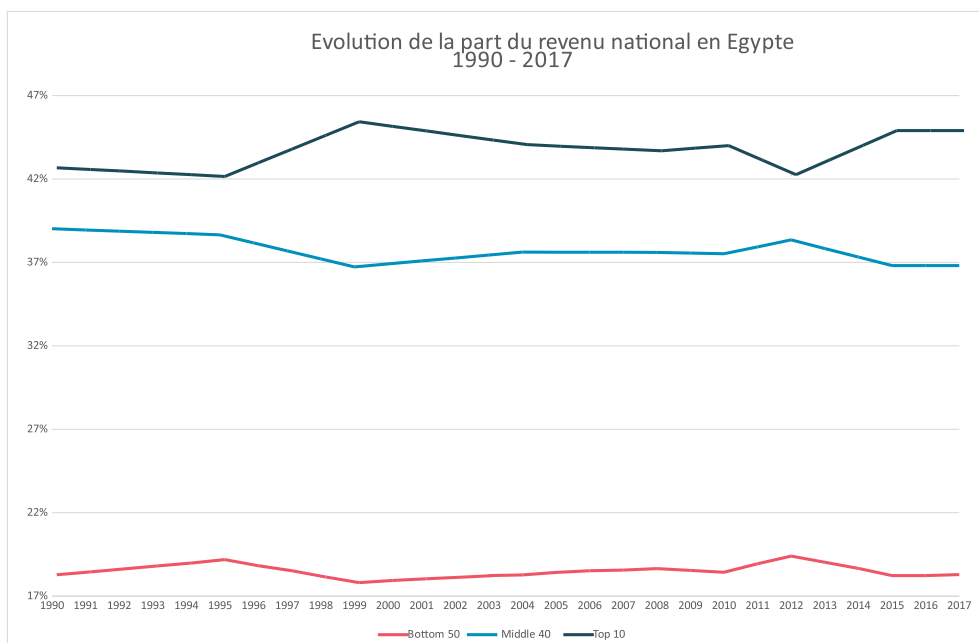
Solt, Frederick. 2019. « The Standardized World Income Inequality Database, Version 8 ». <https://doi.org/10.7910/DVN/LM4OWF>.

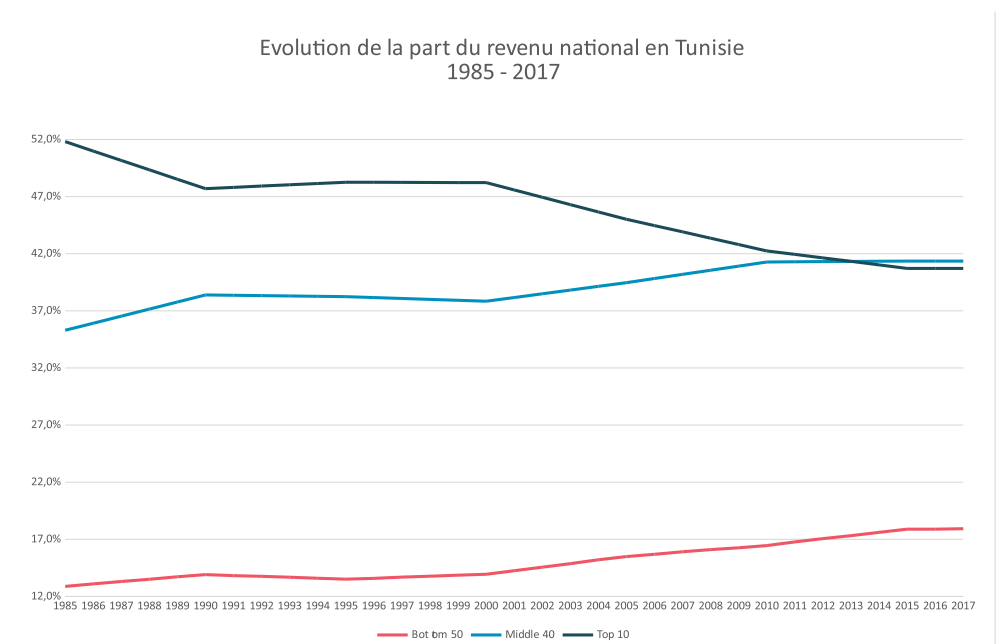
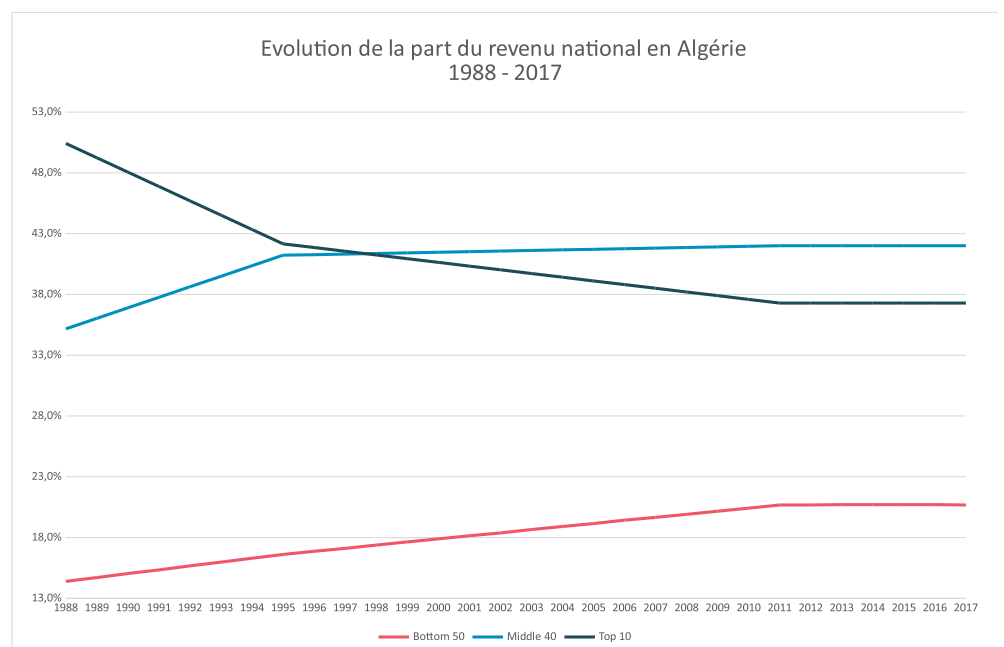
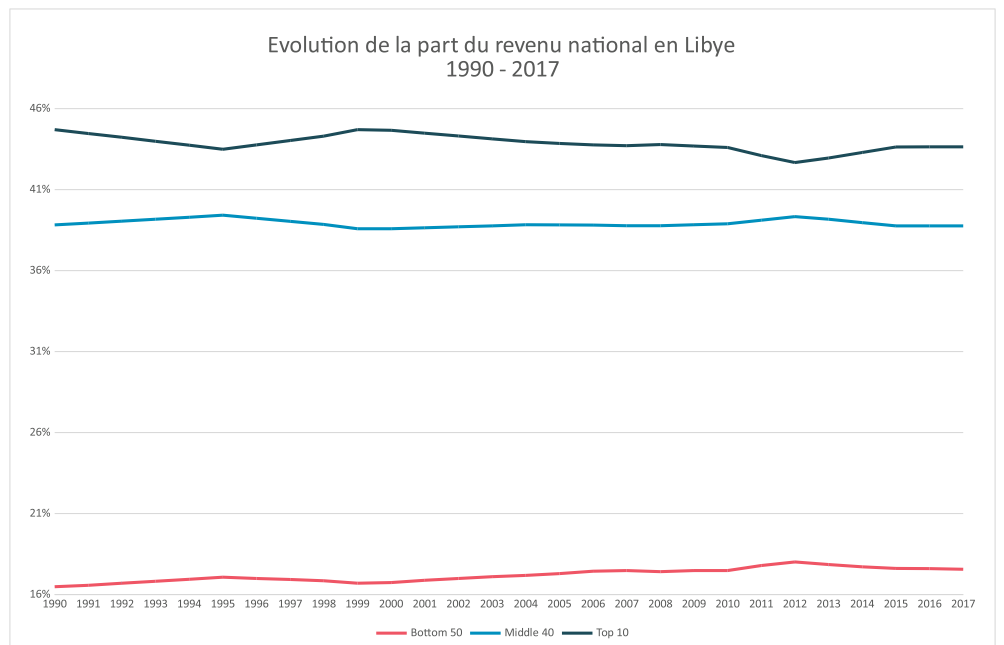
« Un Maroc égalitaire, une taxation juste ». 2019. Oxfam International. 29 avril 2019. <https://www.oxfam.org/fr/publications/un-maroc-egalitaire-une-taxation-juste>.

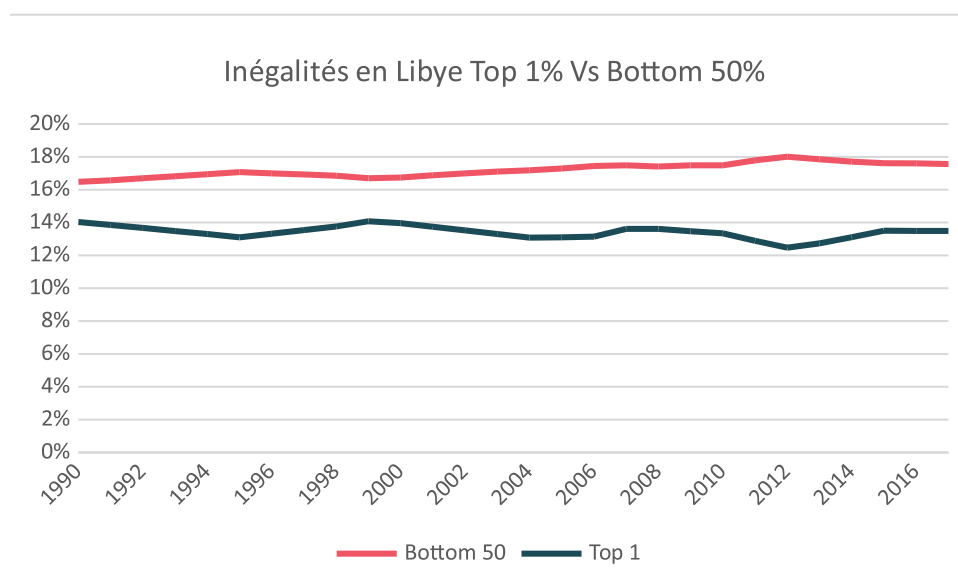
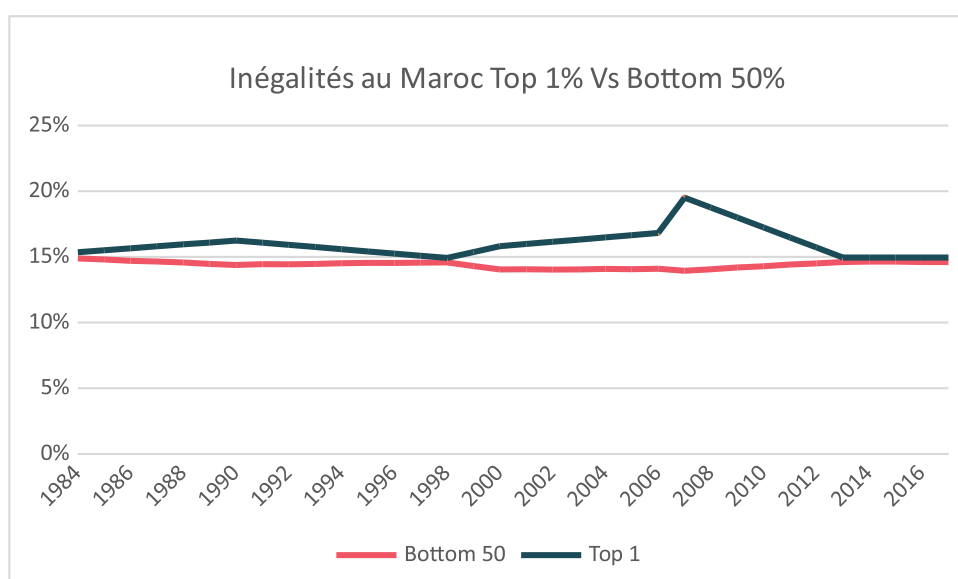
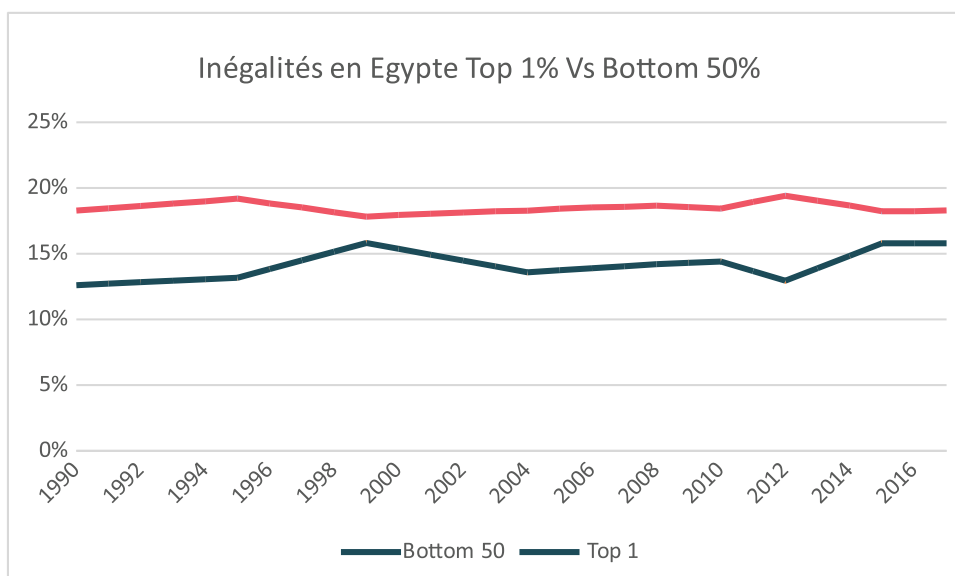
« World Social Protection Report 2017-19: Universal Social Protection to Achieve the Sustainable Development Goals ». 2017. Report. http://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_604882/lang--en/index.htm.

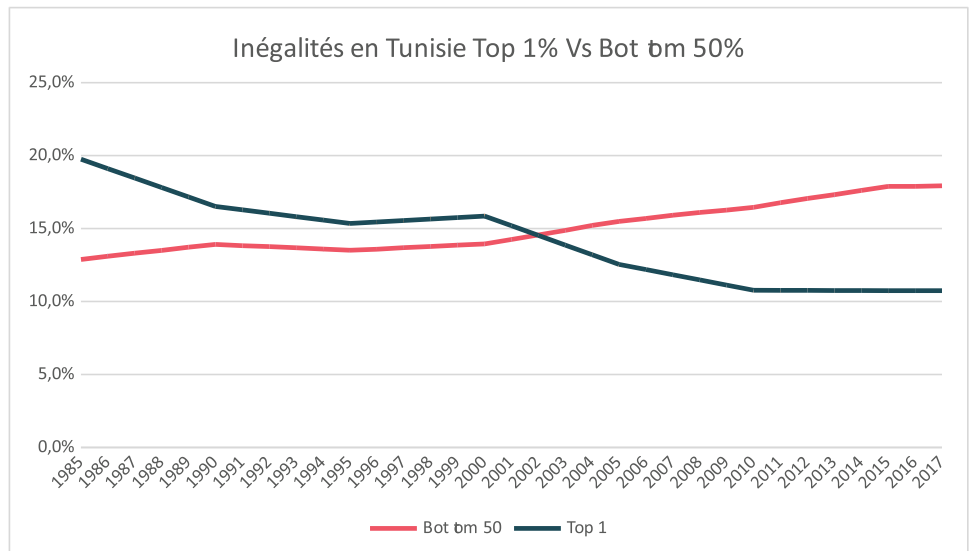
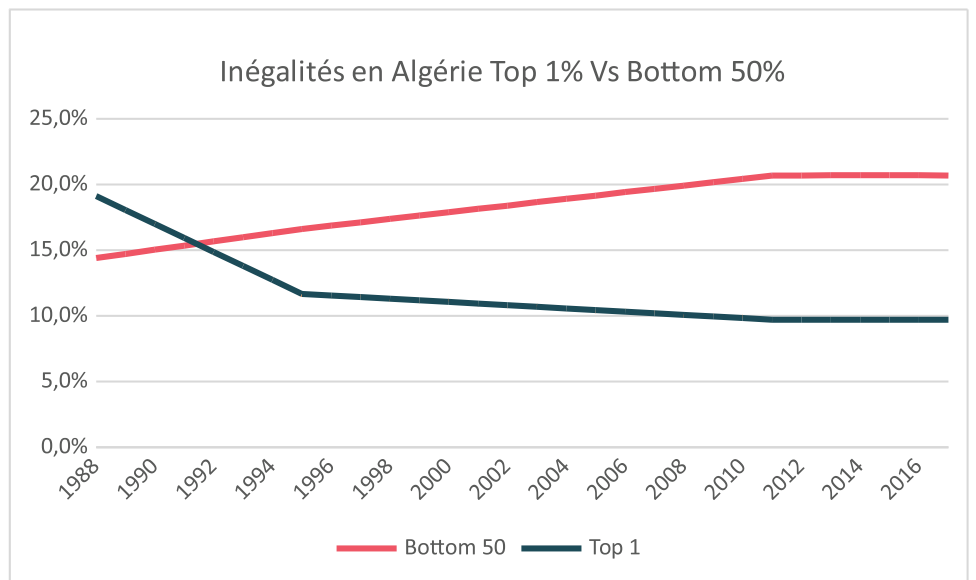
Zemmour, Michaël, Elvire Guillaud, et Victor Amoureux. 2019. « Prendre aux riches ou donner aux pauvres ? Les sources de la redistribution monétaire selon les pays ». *Regards* N° 55 (1): 157-69.

Annexe 1 : Evolution historique de la part des revenus en Afrique du Nord









Cette publication est réalisée dans le cadre d'un projet conjoint avec Tax Justice Network - Africa et est financée par NORAD.